



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 167 de l'ordre du jour
Financement des activités découlant
de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

Exécution du budget d'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	10
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	11
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	32
A. Ressources financières	32
B. Ressources financières du Centre de services régional	33
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	34
D. Évolution des dépenses mensuelles	35
E. Autres recettes et ajustements	35



F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	36
IV.	Analyse des écarts	36
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	40

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et les objectifs du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) est mise en évidence dans plusieurs tableaux du cadre de budgétisation axé sur les résultats.

Pendant l'exercice considéré, un certain nombre de facteurs ont influé sur l'exécution du mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les activités de l'UNSOA. En application de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité, l'UNSOA s'est employé à amplifier son dispositif d'appui et ses services à l'AMISOM compte tenu du fait que la résolution a porté ses effectifs de 17 731 à un maximum de 22 126 personnes.

Dans sa résolution 2102 (2013), le Conseil de sécurité avait décidé de créer, avant le 3 juin 2013, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), dont le siège serait à Mogadiscio. L'UNSOA a accru son appui logistique et administratif à la MANUSOM lorsque les effectifs de celle-ci ont été portés de 79 à 217 agents autorisés et que de nouveaux bureaux ont été ouverts à Baidoa et à Kismayo en plus des bureaux de Nairobi, Garowe et Hargeisa hérités du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie.

La bonne exécution du mandat a en outre été perturbée par un certain nombre de facteurs, notamment la persistance de l'insécurité, qui a gravement limité la capacité de l'UNSOA à mener à bien les activités qui étaient prévues dans les différents secteurs, notamment la construction de centres d'appui logistique. Ce retard a eu des conséquences sur plusieurs types d'activités, notamment le déploiement de personnel dans les secteurs et la prestation de services dans les zones récemment reprises.

Les dépenses de l'UNSOA se sont élevées à 436,9 millions de dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,5 % (contre 412,6 millions de dollars de dépenses et un taux d'utilisation des ressources de 94,3 %) pour l'exercice précédent.

Les dépenses au titre du personnel en tenue ont été inférieures de 12,6 millions de dollars aux crédits ouverts; cette sous-utilisation a été en partie annulée par un dépassement des dépenses au titre du personnel civil et des frais de fonctionnement à hauteur de 4,1 millions et 1,7 million de dollars, respectivement.

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel en tenue, qui concerne surtout les contingents, est imputable à une réduction des frais de voyage pour le déploiement, la rotation et le rapatriement due à l'utilisation du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements au lieu de vols affrétés pour les déplacements dans la région et au nombre inférieur de rotations nécessaires pour assurer une présence militaire suffisante à chaque étape d'une offensive. Le dépassement des dépenses au titre du personnel civil résulte principalement du fait que les agents recrutés sur le plan international l'ont été à un rythme plus rapide que prévu et du fait que les agents des services généraux recrutés sur le plan national ont été recrutés à des classes supérieures à celles qui étaient prévues au budget. Le dépassement des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par un nombre supérieur d'opérations sur le théâtre des opérations dû au changement de mandat de la Mission en application de la résolution 2124 (2013)

du Conseil de sécurité. Ce dépassement a été en partie compensé par le retard pris dans le déploiement des aéronefs militaires.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	98 880,5	86 255,8	12 624,7	12,8
Personnel civil	44 966,1	49 042,6	(4 076,5)	(9,1)
Dépenses opérationnelles	299 954,4	301 650,9	(1 696,5)	(0,6)
Montant brut	443 801,0	436 949,4	6 851,6	1,5
Recettes provenant des contributions de personnel	3 798,2	4 246,0	(447,8)	(11,8)
Montant net	440 002,8	432 703,3	7 299,5	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	443 801,0	436 949,4	6 851,6	1,5

^a Y compris une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 8 millions de dollars approuvée avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	21 586	19 369	10,3
Police de l'Union africaine	260	198	23,9
Unités de police constituées	280	279	0,4
Personnel recruté sur le plan international	240	215	10,4
Personnel recruté sur le plan national	160	137	14,4
Emplois temporaires ^c			
Personnel recruté sur le plan international	1	1	0,0

^a Effectif maximum autorisé. Le 12 novembre 2013, par sa résolution 2124 (2013), le Conseil de sécurité a augmenté le dispositif d'appui logistique de l'AMISOM de 4 395 agents.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général du 25 janvier 2013 (A/67/712). Il s'élevait, en montant brut, à 448 439 200 dollars (montant net : 444 641 000 dollars). Il couvrait le déploiement de 17 191 soldats des contingents, 540 policiers de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) (dont 280 membres des unités de police constituées), 241 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont un poste financé au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions) et 160 agents recrutés sur le plan national, dont 27 administrateurs.

2. Dans son rapport du 23 avril 2013, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 439 071 000 dollars brut pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/67/780/Add.16, par. 44).

3. Par sa résolution 67/285, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 435 801 000 dollars brut (432 002 800 dollars net) pour le fonctionnement de l'UNSOA au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

4. Dans une lettre datée du 1^{er} mai 2014, le Comité consultatif a approuvé la demande du Secrétaire général de souscrire des engagements de dépenses d'un montant maximum de 8 000 000 de dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

5. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution 1863 (2009) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat applicable à l'exercice considéré est celui que le Conseil a défini dans ses résolutions 2010 (2011), 2036 (2012), 2073 (2012), 2093 (2013) et 2124 (2013).

6. L'UNSOA a pour mandat de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider les institutions fédérales de transition somaliennes à stabiliser le pays, à faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et à créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement durable de la Somalie. Par sa résolution 2124 (2013), le Conseil de sécurité a prié l'Union africaine de porter les effectifs de l'AMISOM de 17 731 à 22 126 agents en tenue (contingents et police) et décidé d'amplifier en conséquence le dispositif d'appui logistique à l'AMISOM.

7. Dans le cadre de cet objectif général, l'UNSOA a contribué à un certain nombre de réalisations, au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les principaux produits exposés dans les tableaux ci-après.

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats effectifs de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés

dans le budget 2013/14. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

9. La période considérée s'est caractérisée par l'amplification de l'appui fourni à l'AMISOM pour permettre la reprise de la campagne militaire contre les Chabab. L'appui de l'UNSOA a été accru en termes tant de quantité que de qualité de manière à couvrir les zones dans lesquelles l'AMISOM était présente et qui avaient été élargies au cours de l'exercice.

10. Plusieurs faits nouveaux importants ont influé sur les activités de l'AMISOM et de l'UNSOA au cours de l'exercice considéré. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2124 (2013), a prié l'Union africaine de porter les effectifs de l'AMISOM de 17 731 à 22 126 agents en tenue et décidé d'amplifier le dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour accroître ses capacités militaires à court terme, pour une durée de 18 à 24 mois, dans le cadre d'une stratégie globale de désengagement. En conséquence, 4 395 soldats des Forces nationales de défense éthiopiennes ont rejoint l'AMISOM en janvier 2014 et grâce à l'opération Aigle, le Gouvernement fédéral somalien a pu reprendre neuf sites aux Chabab.

11. Le Conseil a également décidé que l'UNSOA devait appuyer les unités de l'armée nationale somalienne déployées sur le front en lui fournissant des vivres et de l'eau, du carburant, des moyens de transport, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre et que cet appui exceptionnel se limiterait aux opérations menées conjointement par l'armée nationale somalienne et l'AMISOM. Le Conseil a en outre décidé que cet appui serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

12. L'UNSOA a continué de fournir un appui logistique à l'AMISOM à Nairobi et grâce à sa base d'appui de Mombasa, à la base opérationnelle avancée de Mogadiscio et aux trois plateformes logistiques de secteur de Kismayo, Baidoa et Beledweyne. Il a amplifié sa présence en Somalie en redéployant du personnel civil depuis le Kenya pour lui permettre, ainsi qu'au quartier général des forces de l'AMISOM, de mener à bien des opérations complexes de planification et de coordination. Il a revu son organigramme pour être en mesure de fournir rapidement un appui à l'AMISOM en Somalie et de mieux satisfaire les demandes formulées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013). Après cette réorganisation, le siège de Nairobi s'est consacré plus particulièrement à l'élaboration de la politique générale, à la gestion financière, à la planification stratégique et aux fonctions administratives, les opérations étant dirigées depuis Mogadiscio et la base d'appui de Mombasa servant de satellite pour ces opérations.

13. Dans sa résolution 2102 (2013), le Conseil de sécurité a décidé de créer, avant le 3 juin 2013, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et d'établir son siège à Mogadiscio. L'UNSOA a accru son appui administratif et logistique à la MANUSOM à mesure que cette dernière a porté ses effectifs de 79 à 217 agents autorisés et ouvert de nouveaux bureaux à Baidoa et à Kismayo en plus des locaux hérités du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) à Nairobi, Garowe et Hargeisa.

14. Au cours de l'exercice considéré, l'UNSOA s'est principalement employé à amplifier les services qu'il fournit à l'AMISOM en fonction de l'augmentation de ses effectifs et de la reprise de la campagne contre les Chabab; il a notamment appuyé les unités de l'armée nationale somalienne postées sur le front grâce au fonds d'affectation spéciale constitué à cet effet. Avant l'augmentation de ses effectifs décidée en novembre 2013 et la reprise de la campagne en mars 2014, les opérations de l'AMISOM ont principalement consisté à consolider les avancées des années précédentes en conservant le contrôle de Mogadiscio et des principaux centres urbains du centre-sud de la Somalie, tandis que l'UNSOA s'est employé à accroître et à consolider les services qu'il assurait. Avec le lancement de l'opération Aigle par l'AMISOM et la libération successive de plusieurs villes, l'UNSOA a dû étendre son appui sur une zone de plus en plus vaste, et la subsistance des troupes présentes sur le théâtre des opérations est devenue prioritaire.

15. Globalement, la situation politique du pays a évolué de manière positive, mais les activités de l'UNSOA ont été gravement perturbées par l'insécurité qui règne dans le centre-sud de la Somalie du fait de la nature fluctuante de l'insurrection et de la tactique qu'elle emploie. Au cours de la campagne conjointe de l'AMISOM et de l'armée nationale somalienne, les Chabab ont eu tendance à se replier dans le désert sans engager de violents combats avec l'AMISOM, mais ils ont par la suite lancé des attaques aveugles sur les principaux axes routiers menant aux villes. Par ailleurs, l'absence d'accès routier sécurisé a limité l'aptitude de l'UNSOA à fournir des services aux zones récemment reprises, l'obligeant à utiliser de plus en plus ses moyens aériens.

16. Les chantiers de construction se sont poursuivis avec plus ou moins de succès du fait de l'insécurité qui règne dans certains secteurs et sur les principales voies d'acheminement de l'aide, retardant la livraison des matériaux nécessaires. L'UNSOA a terminé la construction d'un casernement en dur pour 6 800 membres du personnel en tenue de l'AMISOM, mais la construction de trois centres d'appui de secteur pour le personnel militaire et civil à Baidoa, Beledweyne et Kismayo, ainsi que celle des logements prévus pour 2 550 membres du personnel dans quatre secteurs ont été retardées en raison de la situation sur le théâtre des opérations. Les travaux de construction des trois centres d'appui de secteur de Baidoa, Beledweyne et Kismayo ont été à demi achevés et peuvent l'être complètement au cours de l'exercice 2014/15 à condition que les opérations militaires soient terminées et les chantiers accessibles. L'achèvement de la construction de locaux supplémentaires pour l'UNSOA et l'AMISOM a permis de déployer des effectifs supplémentaires à Mogadiscio, Baidoa et Kismayo pour appuyer les opérations plus complexes de l'AMISOM, reprendre la campagne et soutenir le processus politique de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie.

17. Conformément aux plans stratégique et opérationnel établis pour l'exercice, l'UNSOA a principalement fait entrer les marchandises destinées à la Somalie par les ports de Mogadiscio et de Kismayo, tandis que les déploiements et la relève des contingents se sont faits en grande partie par Mogadiscio. Durant l'exercice considéré, l'UNSOA a assuré la relève, le déploiement et le rapatriement de 12 618 militaires et le transport de 2 191 conteneurs et de 12 982 kilos de fret hétérogène entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo à bord de 26 navires affrétés.

18. L'UNSOA a assuré l'entretien de 12 aéronefs affrétés, dont 3 à voilure fixe et 9 hélicoptères, et géré 5 635 heures de vol pour le transport de passagers, de patients

et de fret à destination et en provenance de divers sites de Somalie, du Kenya et de la région. Malgré l'appel lancé à la communauté internationale par le Directeur de l'UNSOA et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour l'obtention de moyens logistiques, le déploiement des 12 aéronefs militaires prévus a été retardé du fait que les mémorandums d'accord correspondants étaient toujours en cours de négociation avec les pays fournisseurs de contingents à la fin de la période considérée.

19. L'UNSOA a continué d'accroître son approvisionnement en rations pour appuyer les effectifs accrus de l'AMISOM et de l'armée nationale somalienne opérant conjointement.

20. Les services d'appui à l'information et aux communications fournis à l'AMISOM ont été accrus pour assurer les communications entre les troupes de l'AMISOM présentes sur le théâtre des opérations, leur quartier général à Mogadiscio et plusieurs pays fournisseurs de contingents. L'UNSOA a renforcé les moyens de connexion à Internet à Mogadiscio par un système à fibres optiques, qui devrait permettre de réduire les coûts à long terme grâce au retrait des microterminaux VSAT. Ces moyens supplémentaires permettront également de répondre aux besoins d'Umoja et d'améliorer les services de visioconférence entre les pôles de secteur. Bien que certains sites soient difficiles d'accès, l'UNSOA a pu assurer des services de télécommunications avec Kismayo, Beledweyne, Baidoa, Dhobley et Mogadiscio en Somalie par des liaisons par satellite et radio.

21. Le nombre d'installations médicales (centres de secours de niveau I) de l'AMISOM bénéficiant de l'appui de l'UNSOA est passé de 15 à 28. L'UNSOA a par ailleurs continué d'appuyer 4 centres médicaux de niveau II de l'AMISOM et 1 de l'ONU ainsi que 4 postes de secours d'urgence. Les centres médicaux de secteur se trouvent à des stades d'avancement différents à Baidoa et à Beledweyne. Durant la période considérée, les dispositifs d'évacuation sanitaire aérienne des membres du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM ont été maintenus et 231 patients ont ainsi été évacués vers des centres médicaux de niveaux III et IV à Nairobi et dans d'autres lieux d'évacuation approuvés. L'UNSOA a approvisionné en fournitures et consommables médicaux les 28 installations sanitaires de niveau I, les 4 postes de soins d'urgence et de premiers secours et les 5 centres de niveau II, y compris les centres de niveau I des unités de police constituées de l'AMISOM.

22. L'UNSOA a entrepris d'acquérir du matériel lourd de chantier pour la construction de quartiers régionaux dans les différents secteurs et de routes pour y accéder. Il a par ailleurs acheté 11 véhicules blindés pour faire face à l'insurrection visant le personnel des Nations Unies, et en réponse aux informations faisant état de menaces pesant spécifiquement sur l'aéroport international de Mogadiscio. Il a assuré le fonctionnement et l'entretien de 844 véhicules appartenant aux Nations Unies et soutenu l'entretien de 425 équipements appartenant à des partenaires, c'est-à-dire à des États Membres qui les ont mis à la disposition de l'AMISOM pour ses opérations militaires en Somalie.

23. L'UNSOA a confié à des sous-traitants un certain nombre de campagnes d'information stratégiques à l'appui de l'AMISOM et de la MANUSOM. Pour contrer la propagande négative des insurgés et dans le cadre d'un effort plus vaste visant à mettre en place une station de radiodiffusion indépendante et créer un service de radiotélévision publique en Somalie, l'UNSOA a continué de financer Radio Bar Kulan (RBK) au moyen du fonds d'affectation spéciale constitué pour

l'AMISOM et l'armée nationale somalienne. La station de radio RBK a diffusé sans interruption des programmes FM directement à Mogadiscio, Baidoa, Kismayo et Beledweyne, et par le truchement de ses stations partenaires à Garowe, Dhusamarreb, Bossao et Galkacyo. RBK a notamment couvert en direct les élections au Puntland. Selon un sondage d'opinion réalisé à Mogadiscio en mai 2014, RBK se classe au troisième rang des stations de radio les plus écoutées et les plus fiables après BBC Somali Service et Voice of America.

24. Les capacités du personnel de l'AMISOM ont continué d'être renforcées, comme prescrit, dans des domaines tels que l'informatique, les opérations aériennes, le contrôle des mouvements, la formation des employés du quartier général de la force, les opérations logistiques, la gestion des biens et du matériel, l'approvisionnement, les services de restauration, les transports et les services médicaux. L'UNSOA a dispensé une formation à 1 614 soldats de l'AMISOM préalablement à leur déploiement; 814 d'entre eux ont reçu une formation dans leur pays d'origine avant leur départ, tandis que les autres ont reçu une formation à Nairobi, Entebbe et Mombasa. Mille six cent onze membres du personnel de l'AMISOM ont également bénéficié de stages de formation et de remise à niveau en matière de soutien logistique. En outre, 464 membres du groupe des gardes de l'AMISOM et des Nations Unies ont reçu une formation portant sur la neutralisation des explosifs et munitions et des engins explosifs improvisés, l'utilisation de chiens détecteurs d'explosifs et d'autres spécialités.

25. Des services de sécurité ont été assurés à l'aéroport Wilson, à la base d'appui de Mombasa, à la base logistique de Mogadiscio, à l'aéroport international de Mogadiscio, à Garowe et à Hargeisa.

26. L'UNSOA a procédé à des vérifications trimestrielles du matériel appartenant aux contingents, conformément au Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents, et inspecté ainsi 73 % du matériel, le reste étant déployé sur le front ou engagé dans d'autres opérations et, de ce fait, hors d'accès des inspecteurs pour des raisons de sécurité.

27. Trois facteurs externes majeurs ont continué de contrarier la pleine exécution du mandat de l'UNSOA en 2013/14. Premièrement, l'insécurité persistante a ralenti les travaux de construction prévus des centres d'appui logistique dans les secteurs. Ces retards ont eu des répercussions sur les services assurés dans nombre de domaines, notamment les travaux d'ingénierie, les services télématiques et les transports. Les principales voies d'approvisionnement des pôles de secteur n'ont pu être ouvertes ou n'ont pu être utilisées que de façon très limitée, ce qui a retardé le transport du matériel et des équipements et donc les travaux.

28. Deuxièmement, dans ce climat d'insécurité, l'UNSOA a été contraint de transporter davantage de fret par voie aérienne vers les pôles de secteur et de sous-secteur, ce qui s'est traduit par l'acquisition d'un plus grand nombre d'aéronefs et une utilisation accrue des moyens existants.

29. Enfin, l'Union africaine n'a pas été en mesure de déployer les 12 hélicoptères prescrits. L'absence de ces moyens a limité les possibilités opérationnelles de l'AMISOM et entraîné une sous-utilisation des ressources de l'UNSOA.

30. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 12,3 % de l'effectif autorisé pour l'exercice, soit un niveau inférieur au taux de 15,7 % enregistré au cours de l'exercice 2012/13, cette amélioration étant due à

l'intensification des efforts de recrutement. Le taux effectif moyen de vacances de postes a été inférieur aux prévisions budgétaires en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international (10,4 % contre un taux prévu de 15,0 %) et le personnel recruté sur le plan national (14,4 %, contre 15,0 %).

C. Activités d'appui de la Mission

31. L'UNSOA a continué d'appliquer sa stratégie initiale d'appui à l'AMISOM en utilisant à la fois ses compétences techniques internes et des services externes sous-traités auprès d'entités commerciales, ainsi qu'en renforçant et employant ses propres capacités. Il a poursuivi avec l'AMISOM et des entreprises extérieures divers partenariats, où chaque partie a apporté les ressources nécessaires pour l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats ont permis à l'UNSOA d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel et d'autres coûts et de conférer à l'AMISOM la maîtrise de ses opérations d'appui tout en facilitant de ses efforts de renforcement de ses capacités.

32. L'UNSOA s'est livré chaque trimestre à un examen formel de son mandat et de l'exécution du budget afin de suivre, analyser et ajuster les plans en tant que de besoin. Ainsi, la Mission a pu anticiper l'augmentation de la consommation de carburants constatée au début de la période considérée en réajustant les priorités d'économie au titre du transport aérien. Par ailleurs, l'examen trimestriel a permis aux responsables de décider en toute connaissance de cause dans quelle mesure le budget approuvé pourrait couvrir les besoins découlant de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité.

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

33. L'UNSOA a continué de fournir un appui administratif et logistique à la MANUSOM, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée. Il a également continué de coopérer et de se concerter avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) en ce qui concerne les questions stratégiques dont se préoccupe la Commission de l'Union africaine.

34. L'UNSOA a continué de coopérer avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), sur lequel il s'est appuyé pour former son personnel et celui de l'AMISOM. Le Centre a par ailleurs assuré l'hébergement, les repas et l'appui logistique du personnel de l'UNSOA qui a participé aux stages de formation. L'UNSOA a en outre continué de coopérer avec le Bureau régional d'achat à la formation de fonctionnaires en matière de passation de marchés. Il a également continué de coopérer avec le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) au sujet de la formation avant déploiement du personnel de l'AMISOM. L'UNSOA a pu réduire ses dépenses au titre des vols commerciaux en ayant recours au Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional pour effectuer les mouvements de troupes de l'AMISOM dans la région.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

35. Pour renforcer le partenariat et assurer la planification et la coordination conjointes de l'appui logistique qu'il lui fournit, l'UNSOA a continué de tenir des réunions périodiques avec l'AMISOM. Les deux missions ont également tenu des réunions au niveau de leurs dirigeants pour définir les orientations stratégiques de l'exécution de leurs mandats. Des vidéoconférences et téléconférences ont également été organisées avec des représentants de l'Union africaine, du BNUUA et de l'AMISOM.

36. L'AMISOM et l'UNSOA ont organisé une réunion de coordination qui a permis de réviser le concept des opérations avant la reprise de la campagne contre le Mouvement des Chabab et de procéder, pour en analyser le déroulement et planifier la campagne suivante, à un examen après la première campagne de l'opération Eagle.

37. Le directeur de l'UNSOA a tenu de fréquentes consultations avec le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, le commandant de l'AMISOM, les pays fournisseurs de contingents et de forces de police, l'Union africaine et le Gouvernement éthiopien. Il a pris la parole lors des réunions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Comité de coordination des opérations militaires à Addis-Abeba. Il s'est également rendu dans plusieurs pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police pour y tenir des consultations avec les représentants des gouvernements sur le dispositif d'appui logistique à l'AMISOM.

38. Il s'est par ailleurs entretenu avec des États membres du Conseil de sécurité et d'autres États Membres concernés et a tenu des réunions pour mobiliser des soutiens en faveur de l'armée somalienne. L'UNSOA a continué de participer aux réunions de l'équipe de pays des Nations Unies pour la Somalie.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

39. L'appui logistique de l'UNSOA visait à fournir des services logistiques, administratifs et techniques performants et rationnels aux troupes de l'AMISOM, aux policiers de l'Union africaine, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et à la MANUSOM. Dans l'exécution de son mandat, l'UNSOA a assuré diverses fonctions d'appui : services administratifs, entretien et construction de bureaux et de logements, prise en charge médicale, mise en place et maintenance d'une infrastructure télématique, opérations de transport aérien, maritime et terrestre, opérations d'approvisionnement et de reconstitution des stocks et prestation de services de sécurité.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de l'efficacité de l'appui logistique fourni par l'ONU à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Achèvement de la construction d'un camp en dur pouvant accueillir 6 800 agents en tenue de l'AMISOM (2011/12 : 80 %; 2012/13 : 95 %; 2013/14 : 100 %)

Objectif atteint. Tous les logements prévus ont été construits.

1.1.2 Achèvement de la construction de 3 centres d'appui de secteur pouvant chacun accueillir 300 militaires et civils à Baidoa, Beledweyne et Kismayo (2012/13 : 50 %; 2013/14 : 100 %)

50 % des travaux ont été réalisés. Les chantiers ont pris du retard en raison de l'insécurité, du travail insuffisant des sous-traitants, des retards dans la passation des marchés et du manque de terrains disponibles.

1.1.3 Construction de logements pour 2 550 agents dans 4 secteurs (2013/14 : 60 %)

10 % des travaux ont été réalisés. Les chantiers ont pris du retard en raison de l'insécurité, du travail insuffisant des sous-traitants et du manque de terrains.

1.1.4 Réduction de l'écart entre les vérifications physiques et les registres de biens durables (2012/13 : 99 %; 2013/14 : 99 %)

Les unités à comptabilité autonome ont procédé à la vérification de 92 % des biens, pour lesquels les écarts ont été élucidés. Ce résultat inférieur à l'objectif est dû au fait que des biens ont été transférés dans des lieux nouveaux qui n'avaient pas été enregistrés dans le système avant l'achèvement du cycle de vérification.

1.1.5 Réduction de la valeur d'inventaire des biens conservés en stock pendant plus de 12 mois (2011/12 : 30 %; 2012/13 : 25 %; 2013/14 : 25 %)

44 % des biens ont été stockés pendant plus de 12 mois. Ce résultat inférieur à l'objectif tient au fait que certains biens n'ont pas encore été affectés, certains locaux étant toujours en construction ou n'étant pas suffisamment sûrs.

1.1.6 Augmentation du taux d'utilisation des sièges sur les vols de passagers réguliers (2012/13 : 70 %; 2013/14 : 85 %)

Les sièges ont été utilisés à hauteur de 46 % de la capacité totale des appareils. Toutefois, étaient également compris dans le calcul de la pleine capacité des appareils les mouvements de fret divers, qui ne figurent pas dans l'indicateur de succès. Au cours de la période considérée, le poids des passagers et celui du fret ont été répartis de manière à ce que la masse des appareils soit optimale, conformément aux conditions contractuelles et prescriptions de sécurité.

1.1.7 Réduction du nombre d'agents de l'AMISOM victimes de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés dans tous les secteurs opérationnels (2011/12 : 4 morts; 2012/13 : aucun mort; 2013/14 : aucun mort)

Objectif atteint. Grâce aux opérations de déminage encadrées par des responsables du Service de la lutte antimines (SLAM), les engins non explosés n'ont causé aucune victime. En outre, 26 engins explosifs improvisés et 3 185 engins non explosés ont été éliminés au cours de la période considérée.

1.1.8 Progrès dans l'application des normes IPSAS et la mise en œuvre d'Umoja

Objectif atteint. La mise en œuvre d'Umoja et l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) se poursuivent. Plusieurs stages de formation ont été organisés pour accroître le nombre de spécialistes locaux et d'autres formations sont prévues pour les agents des services demandeurs et les agents

certificateurs. Les spécialistes locaux des processus ont continué d'orienter les autres usagers, ce qui a permis à l'UNSOA de traiter en interne l'essentiel des problèmes liés à la mise en œuvre d'Umoja.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Améliorations des services		
Établissement avec l'UNPOS d'un calendrier de vols réguliers pour répartir les services de transport aérien et réduire les besoins de services à la demande et les coûts afférents	Oui	Par sa résolution 2093 (2013), le Conseil de sécurité a décidé que, s'étant acquitté de son mandat, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) devait être dissous. Par sa résolution 2102 (2013), il a par ailleurs décidé de créer la MANUSOM avant le 3 juin 2013. L'UNSOA et la MANUSOM se sont partagé, sur la base du recouvrement des coûts, l'usage de 2 avions et 1 hélicoptère, à raison de 70 % pour l'un et 30 % pour l'autre.
Appui pour l'application des normes IPSAS, notamment refonte des procédures internes pour satisfaire aux normes IPSAS, mise à jour des procédures opérationnelles de la mission pour prendre en compte les exigences des normes IPSAS et formation de tout le personnel de l'UNSOA en charge de la gestion financière, budgétaire et matérielle	Oui	L'UNSOA a facilité la mise en œuvre des normes IPSAS en élaborant et en appliquant des procédures standard. Les fonctionnaires ont suivi tous les cours de formation requis (en ligne et encadrés par un formateur) et la formation du personnel nouvellement recruté est en cours.
Appui pour la mise en service d'Umoja, notamment l'analyse de la qualité des données de l'ancien système et le nettoyage des données de l'UNSOA	Oui	En octobre 2013, lors de la première phase de mise en œuvre, l'UNSOA a converti avec succès les données de l'ancien système au format Umoja.
Militaires et personnel de police		
Services de déploiement, de relève et de rapatriement nécessaires pour un effectif moyen de 17 731 agents en tenue de l'AMISOM	12 618	Agents de l'AMISOM ont été déployés ou relevés. Ce résultat, inférieur à l'objectif, est imputable aux combats sur le terrain qui ont empêché certains pays fournisseurs de contingents d'assurer la relève de leurs troupes, les contingents déployés dans des postes avancés ne pouvant être relevés qu'après pacification de leur zone d'affectation.
Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif moyen de 17 731 agents en tenue, conformément à la politique de l'ONU	Oui	Des vérifications et inspections ont été effectués tous les trois mois au cours de l'exercice considéré pour un effectif moyen de 19 846 agents en tenue, conformément à la politique de l'ONU. Au total, 11 222 articles ont été inspectés au cours de la période considérée, soit une

		moyenne de 73 % du matériel appartenant aux contingents déployés dans la zone de la mission. L'équipe d'inspection n'a pu, pour des raisons de sécurité, accéder au reste du matériel appartenant aux contingents, celui-ci ayant été déployé sur la ligne de front ou à d'autres opérations.
Stockage et fourniture de rations fraîches pour un effectif moyen de 17 731 agents en tenue de l'AMISOM	18 230	Agents de l'AMISOM en Somalie ont reçu des rations alimentaires (moyenne mensuelle). L'appui fourni par l'UNSOA a été progressivement étendu à 22 126 agents en tenue de l'AMISOM en application de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité.
Stockage et fourniture de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 17 731 agents en tenue de l'AMISOM	Oui	L'UNSOA a maintenu en moyenne une réserve de 10 jours de rations de combat pour chaque agent en tenue de l'AMISOM. L'eau en bouteille a été remplacée par de l'eau potable provenant de stations de traitement.
Personnel civil		
Administration d'un effectif moyen de 393 civils, dont 236 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 157 sur le plan national (non compris les 8 agents en poste au Centre de services régional)	353	Fonctionnaires de l'UNSOA ont bénéficié, en moyenne, de services d'administration au cours de la période considérée, à savoir 216 agents recrutés sur le plan international (dont 1 au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions) et 137 agents recrutés sur le plan national.
Dispositifs de coordination et de responsabilisation		
Inspection et comptabilisation de 100 % du matériel appartenant à l'ONU	98 %	Du matériel appartenant à l'ONU ont été physiquement inspectés et comptabilisés. Le reste du matériel n'était pas accessible, car déployé sur le théâtre des opérations.
Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM	Oui	Le matériel prêté à l'AMISOM par l'ONU a fait l'objet d'inspections et de contrôles réguliers.
Examen annuel de l'évaluation des risques effectuée par l'UNSOA et mise à jour de l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le bureau de l'auditeur résident	Non	L'inventaire des risques n'a pas été mis à jour au cours de la période considérée. Toutefois, les activités d'appui logistique de l'UNSOA n'ont été menées qu'une fois évaluées, au moyen de méthodes et d'outils de gestion des risques, le degré d'importance des risques identifiés et la pertinence des stratégies d'atténuation et des plans d'urgence. L'UNSOA a également coopéré avec le bureau du chef des auditeurs résidents pour recenser les domaines à risque, qui ont fait l'objet d'un examen rigoureux.
Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM par l'ONU, y compris les mécanismes financés au moyen de contributions statutaires et volontaires et	Non	Les réunions hebdomadaires avec les donateurs n'ont pas été tenues régulièrement. Toutefois, des réunions avec des donateurs individuels ont eu

les mécanismes bilatéraux, dans le cadre de réunions hebdomadaires avec les donateurs bilatéraux

Coordination de l'appui logistique fourni par l'ONU dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'AMISOM

lieu à Mogadiscio à l'occasion de leurs visites. L'UNSOA a tenu deux réunions avec les hauts responsables de la MANUSOM et de l'AMISOM pour coordonner l'appui à l'AMISOM au niveau stratégique. Le directeur de l'UNSOA a également organisé des réunions pour mobiliser des soutiens en faveur de l'armée somalienne.

Oui Les réunions hebdomadaires prévues ont été remplacées par des réunions de l'équipe de travail, des réunions des hauts responsables et des vidéoconférences régulières. Bien que la fréquence des réunions officielles ait diminué, le dispositif d'appui logistique a fait l'objet d'une coordination efficace grâce à la présence accrue des hauts responsables de l'UNSOA et au déploiement de personnel civil de l'UNSOA et de l'AMISOM à Mogadiscio.

Le directeur de l'UNSOA a participé aux réunions du Comité de coordination des opérations militaires et aux réunions d'analyse postintervention de l'AMISOM, et a tenu des réunions avec le BNUUA, la Commission de l'Union africaine, les principaux partenaires et les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM pour mieux coordonner l'appui fourni par l'UNSOA.

Installations et infrastructures

Fonctionnement et entretien de 16 camps dans le secteur 1, pouvant accueillir jusqu'à 6 800 agents en tenue; de 3 pôles logistiques temporaires de secteur (Baidoa, Beledweyne et Kismayo); de 1 hôpital de niveau II; de la base de soutien logistique de Mogadiscio; de 2 installations de gestion des déchets; du quartier général intégré de l'AMISOM pour les phases I à III pouvant accueillir jusqu'à 150 agents et du siège de l'UNPOS/ UNSOA pour les phases I à III pouvant accueillir jusqu'à 115 agents à Mogadiscio; de 3 locaux utilisés par du personnel civil sur 3 sites (à Nairobi, dans la Base d'appui de Mombasa et à l'aéroport Wilson)

Fourniture de services pour le fonctionnement de 28 camps et installations (collecte et élimination des déchets, prévention des incendies et lutte anti-incendie, services de nettoyage, services de blanchissage, entretien des machines et équipement, entretien des bâtiments et installations, lutte phytosanitaire et antivectorielle)

70 Camps ont bénéficié de services élargis, parmi lesquels : a) des services d'entretien et de réparation du matériel (à compter de juillet 2013); b) des services environnementaux; c) des services d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire et antivectorielle; et d) des services de nettoyage (à compter du troisième trimestre de l'exercice 2013/14). En outre, 2 centres de traitement des déchets ont été mis en service et entretenus au cours la période considérée.

Non Tous les services prévus ont été fournis à l'exception des services de prévention et de lutte contre les incendies. Le dispositif de lutte contre les incendies devrait être installé au cours de l'exercice 2014/15, une fois achevée la procédure nécessaire à l'établissement d'un contrat de transition.

<p>Achèvement des 3 derniers pôles de secteurs; lancement des travaux de construction pour loger 2 550 agents dans 4 secteurs</p>	<p>Non 50 % des travaux ont été achevés sur l'ensemble des 3 sites. La construction de logements pour 2 550 agents a commencé comme prévu et 10 % des travaux étaient achevés à la fin de la période considérée. Les travaux ont pris du retard en raison des restrictions à la liberté de circulation du matériel liées à l'insécurité, du travail insatisfaisant des sous-traitants, des modifications de dernière minute apportées au cahier des charges, qui se sont répercutées sur la publication des appels d'offres et ont ralenti la procédure d'achat, et du manque de terrains disponibles.</p>
<p>Exploitation et entretien de 35 stations de traitement de l'eau appartenant à l'ONU et de 15 stations appartenant aux contingents réparties sur 25 sites</p>	<p>33 Stations de traitement de l'eau appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues sur 21 sites. Les 15 stations appartenant aux contingents qu'il était prévu d'exploiter n'ont pas été installées.</p>
<p>Exploitation et entretien de 372 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 97 appartenant aux contingents, répartis sur 120 sites</p>	<p>372 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 97 appartenant aux contingents ont été exploités et entretenus sur 120 sites.</p>
<p>Entretien et remise en état de 2 000 km de routes et de 25 ponts</p>	<p>Non Les activités d'entretien et de remise en état des routes et des ponts n'ont pas pu être réalisées en raison de l'insécurité et de l'inaccessibilité des voies d'approvisionnement dans la zone d'intervention de la mission.</p>
<p>Stockage et fourniture de 3,9 millions de litres de carburant et lubrifiants pour les groupes électrogènes</p>	<p>10,1 millions De litres de gazole ont été livrés. Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation du nombre d'opérations menées dans le secteur III (Baidoa), par la création d'un secteur supplémentaire, le secteur V (Kismayo), et par l'affectation de 4 395 hommes supplémentaires décidée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013). Cette expansion a entraîné la construction de camps et de postes avancés supplémentaires et donc l'utilisation d'un plus grand nombre de groupes électrogènes et de réchauds à gazole pour la cuisson des aliments.</p>
<p>Entretien et remise en état de 4 aérodromes et de 6 héliports sur 7 sites et des installations portuaires de Mogadiscio</p>	<p>Non La rénovation prévue des aérodromes de Baidoa, de Beledweyne et de Kismayo n'a pas pu être réalisée en raison de l'insécurité et de l'inaccessibilité des voies d'approvisionnement dans la zone d'intervention de la mission.</p>
<p>Système d'information géographique</p>	
<p>Établissement et reproduction de 280 documents cartographiques spéciaux destinés à faciliter la planification et la réalisation des projets de</p>	<p>280 Documents cartographiques spéciaux ont été établis et reproduits.</p>

l'UNSOA, notamment dans les domaines de l'ingénierie, des communications, des opérations, de la logistique, de l'aviation et de la sécurité

Établissement, mise à jour et reproduction de 65 cartes à grande échelle de localités urbaines pour appuyer la planification et l'exécution des opérations de l'AMISOM dans le centre-sud de la Somalie

Établissement et mise à jour de 55 documents cartographiques électroniques destinés à être utilisés lors de réunions d'information, dans les comptes rendus et dans les centres de formation professionnelle, en particulier pour l'AMISOM et l'UNPOS

Établissement de 60 cartes topographiques à courbes de niveau normalisées à l'échelle 1/50 000 destinées aux troupes de l'AMISOM dans le centre-sud de la Somalie

Fourniture et maintenance d'une application sécuritaire permettant de suivre et d'analyser les incidents et les menaces potentielles à l'encontre de l'AMISOM et de l'UNSOA

Analyse détaillée de terrain en 45 emplacements clefs du centre-sud de la Somalie, indiquant les ponts et aérodromes et fournissant des informations concernant le climat, le terrain et la composition des sols

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 797 véhicules et leurs pièces détachées appartenant à l'ONU, dont 218 véhicules légers de transport de passagers, 141 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 49 véhicules blindés de transport de troupes, 41 véhicules blindés, 10 lots de matériel pour les services d'appui au sol, 40 engins du génie, 48 engins de manutention, 35 remorques et 207 accessoires de véhicules, ainsi que 525 véhicules appartenant à l'Union africaine, dans 10 ateliers sous contrat ou appartenant à des pays fournisseurs de troupes, répartis sur 6 sites

65 Cartes à grande échelle de localités urbaines ont été établies, mises à jour et reproduites.

55 Documents cartographiques électroniques ont été établis et mis à jour.

70 Cartes topographiques à courbes de niveau normalisées à l'échelle 1/50 000 ont été établies.

Oui Une application sécuritaire permettant de suivre et d'analyser les incidents et les menaces potentielles à l'encontre de l'AMISOM et de l'UNSOA a été fournie et la maintenance en a été assurée.

45 Analyses détaillées de terrain ont été fournies.

844 Véhicules appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus, dont :

243 Véhicules légers de transport de passagers

143 Véhicules à usage spécial

8 Ambulances

52 Véhicules blindés de transport de troupes

53 Véhicules blindés

22 Lots de matériel pour les services d'appui au sol

40 Engins du génie

48 Engins de manutention

35 Remorques

	40 Accessoires de véhicules
	160 Autres véhicules
	L'UNSOA a également fourni les moyens de maintenance de 425 équipements appartenant à des partenaires pour permettre à l'AMISOM d'effectuer ses manœuvres militaires en Somalie. L'appui fourni a porté sur l'achat et la gestion de pièces de rechange pour 1 269 véhicules et équipements, y compris des remorques, des accessoires et du matériel appartenant à des partenaires, dans le cadre de la gestion de 11 contrats locaux d'achat de biens et de services.
Fourniture de 6,8 millions de litres de carburant et lubrifiant destinés aux véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents, sur 8 sites	15,1 millions De litres de gazole ont été fournis pour les véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents sur 8 sites. La consommation a dépassé les prévisions en raison de l'accroissement du parc de véhicules de l'AMISOM et du nombre de véhicules appartenant à des partenaires que la Mission utilise pour ses opérations. En outre, le théâtre des opérations s'est élargi à mesure que l'AMISOM a libéré de nouvelles régions.
Transports aériens	
Fourniture d'un appui à l'UNSOA, l'UNPOS et l'AMISOM dans le cadre de contrats d'affrètement à long terme, d'arrangements concernant les moyens en attente de l'assistance au niveau régional pour des besoins particuliers, de la relève des contingents en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et d'arrangements locaux de secours pour l'évacuation des malades et des blessés	Oui L'UNSOA a fourni des services de transport aérien dans le cadre de divers dispositifs comprenant notamment des vols réguliers, des évacuations de malades et de blessés, des vols d'appui aux Forces de défense kényanes, des vols d'appui pour le transport de dépouilles, ainsi que des vols organisés par le truchement du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Aucun incident ni accident n'a été enregistré au cours de ces opérations.
Gestion et entretien de 12 aéronefs militaires sur 4 sites	Des services de maintenance ont été assurés pour :
	9 Hélicoptères
	3 Avions
	Le déploiement prévu de 12 hélicoptères militaires n'a pas eu lieu en raison des retards dans la signature des mémorandums d'accord entre pays fournisseurs de contingents.
Fourniture de 3,8 millions de litres de carburant et de lubrifiants pour 14 hélicoptères et 1 avion	3,8 millions Litres de carburant aviation ont été fournis pour 9 hélicoptères et 3 avions affrétés par l'ONU.

Transports maritimes et fluviaux

Entretien de 9 patrouilleurs pour assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio

9 Bateaux de l'AMISOM et de l'UNSOA et 17 moteurs hors-bord montés sur les bateaux ont été entretenus.

Transport de fret de l'UNSOA et de l'AMISOM par mer entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo par des prestataires externes

Oui L'UNSOA a assuré le transport de 2 191 conteneurs et 12 982 kg de fret hétérogène entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo à bord de 26 navires affrétés.

Fourniture de 1,1 million de litres de carburant et lubrifiants pour les transports maritimes et fluviaux

68 834 Litres de carburant et lubrifiant ont été fournis. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de consommation par des bateaux appartenant à l'AMISOM à Kismayo.

Communications

Gestion et maintenance d'un réseau de communications par satellite reliant l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, l'UNSOA et le quartier général de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de l'UNSOA à Mombasa

Oui L'UNSOA a assuré la gestion et la maintenance nécessaires pour la fourniture de services de communications par satellite dans tous les sites où l'UNSOA, l'AMISOM et la MANUSOM sont présentes. L'UNSOA a loué des lignes pour relier Nairobi à Entebbe et Mombasa et a établi une liaison entre le quartier général de l'AMISOM et les aéroports Wilson et Wajir.

Gestion et maintenance de liaisons de voix et données entre les 20 bataillons de l'AMISOM et ses principales bases de soutien, dont l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'université, l'académie et les sites K-4 de Mogadiscio et avec le centre-sud de la Somalie

Oui En dépit des difficultés d'accès à certains sites, l'UNSOA a assuré des services de télécommunications satellite et radio dans 5 sites (Kismayo, Beledweyne, Baidoa, Dhobley et Mogadiscio).

L'UNSOA a également installé une connexion par fibre optique à Mogadiscio, laquelle doit être étendue à tous les secteurs.

Gestion et entretien de 33 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence (UHF) et 6 046 radios sécurisées en réseau multiplex, dont 85 radios fixes, 493 radios mobiles et 5 468 radios portatives

Des services de maintenance ont été assurés pour :

4 109 Radios en réseau multiplex

89 Radios fixes

220 Radios mobiles

3 786 Radios portatives

En outre, 8 répéteurs-émetteurs UHF et 14 répéteurs ont fait l'objet de maintenance. L'écart s'explique essentiellement par le fait que l'installation de l'infrastructure de communications a été plus lente que prévu en raison de l'insécurité et de l'inachèvement des installations nécessaires pour l'application des

Gestion et entretien de 23 microterminaux VSAT, 3 systèmes de téléphone par Internet, 56 liaisons hertziennes, 15 modules préfabriqués de traitement des données en conteneur et 7 systèmes mobiles de télécommunication déployables

Gestion des supports d'information

Coordination et gestion d'une unité d'appui en matière d'information et de radiodiffusion au service de l'AMISOM en Somalie

Gestion et administration des campagnes d'information de l'AMISOM et de l'UNPOS dans le cadre de contrats multiples pour la mise en œuvre de services stratégiques d'appui aux communications et à l'information

Informatique

Appui et maintenance de 64 serveurs, 52 ordinateurs de bureau, 291 ordinateurs portables, 330 clients légers et 70 imprimantes utilisés par le personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, et de 5 réseaux locaux ou longue distance, sur 9 sites

nouvelles technologies dans les différents secteurs.

Des services de maintenance ont été fournis pour :

- 26 Microterminaux VSAT
- 3 Systèmes de téléphone par Internet
- 19 Liaisons hertziennes
- 4 Modules préfabriqués de traitement des données en conteneurs
- 3 Systèmes mobiles de télécommunication déployables

En outre, 18 conteneurs de communication ont été entretenus. L'écart s'explique principalement par le fait que la construction des pôles de secteur nécessaires à la mise en place du matériel de gestion télématique n'a que peu progressé.

Oui Le financement de l'appui au système de radiodiffusion de Nairobi et de Mogadiscio a été transféré au cours de l'exercice précédent du budget ordinaire au Fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'AMISOM. Pendant l'exercice considéré, Radio Bar Kulan, qui bénéficie de l'appui du Fonds d'affectation spéciale, a continué d'utiliser l'installation de diffusion située au quartier général de l'AMISOM à Mogadiscio pour ses émissions en modulation de fréquence.

Oui L'UNSOA a mené un certain nombre de campagnes d'information pour le compte de l'AMISOM et de la MANUSOM par le truchement de sous-traitants.

Des services de maintenance ont été assurés pour :

- 28 Serveurs
- 237 Ordinateurs de bureau
- 511 Ordinateurs portables et clients légers
- 62 Imprimantes et traceurs
- 9 Réseaux locaux
- 11 Réseaux longue distance

Exploitation et maintenance d'une infrastructure informatique à Mogadiscio afin de permettre à l'UNSOA d'appuyer à distance l'AMISOM sur le théâtre des opérations

Oui Des services de maintenance ont été assurés pour l'infrastructure informatique à Mogadiscio. L'UNSOA a fourni un appui à distance à l'AMISOM sur le théâtre des opérations. Afin d'assurer une collaboration et une formation pratique efficace, des membres du personnel de l'UNSOA en poste à Mogadiscio ont partagé des locaux avec les responsables des communications de l'AMISOM.

Administration et maintenance de 796 comptes de messagerie électronique, pour le personnel de l'UNSOA, de l'UNPOS et de l'AMISOM

765 Comptes de messagerie électronique du personnel de l'UNSOA, de l'UNPOS et de l'AMISOM ont fait l'objet de maintenance et d'un appui.

Santé

Services d'appui et de maintenance pour 15 unités médicales de niveau I et 4 unités médicales de niveau II appartenant à l'AMISOM, de 1 unité médicale de niveau II de l'ONU, de 1 unité médicale de niveau I+ ainsi que de 8 postes de soins d'urgence et de premiers secours, répartis sur 4 sites, pour tout le personnel de la mission

Des services de maintenance ont été assurés pour :

- 28 Unités médicales de niveau I de l'AMISOM
- 4 Unités médicales de niveau II de l'AMISOM
- 1 Unité médicale de niveau II de l'ONU
- 4 Postes de soins d'urgence et de premiers secours

Les installations médicales des centres de secteur en étaient à divers stades d'achèvement à Baidoa et Beledweyne. Des fournitures médicales et consommables ont été livrés tous les deux mois pour 32 installations médicales de niveau I (y compris les postes de premiers secours) et 5 installations de niveau II.

Maintenance d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, notamment mise en place d'arrangements d'évacuation vers des hôpitaux de niveaux III et IV dans 5 sites

Oui Les arrangements d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM ont été maintenus et 231 patients ont été évacués vers des hôpitaux de niveaux III et IV à Nairobi et d'autres lieux agréés pour les évacuations.

Gestion et maintenance d'installations offrant à l'ensemble du personnel de l'UNSOA des services confidentiels de dépistage volontaire du VIH/sida et d'accompagnement psychologique, en coordination avec les services médicaux de l'Office des Nations Unies à Nairobi

Oui Dans le cadre de l'accord sur les services communs du système des Nations Unies, les membres du personnel ont utilisé les services médicaux communs offerts à l'Office des Nations Unies à Nairobi pour le dépistage volontaire confidentiel du VIH/sida et d'un accompagnement psychologique.

Formation

Organisation de stages de formation avant déploiement dans leur pays d'origine concernant le matériel de l'AMISOM pour 1 802 militaires de l'AMISOM en moyenne avant chaque relève

1 614 Militaires de l'AMISOM ont reçu une formation avant d'être déployés, dont 814 dans leur pays d'origine (et le reste à Nairobi, Entebbe ou Mombasa).

Organisation de stages de formation et de remise à niveau en cours de mission concernant les services de cuisine, la restauration, les rations, le carburant, les fournitures générales, les transports maritimes, la gestion des biens, les communications, l'informatique et la cellule de défense de Mogadiscio, pour 523 membres du personnel de l'AMISOM

Organisation de 10 stages de renforcement des capacités à l'intention de 393 membres du personnel civil

Organisation de stages de formation à la neutralisation d'explosifs et de munitions de niveau II, de formation de base concernant les engins explosifs improvisés et de formation avancée à la neutralisation et la détection d'explosifs, de munitions et d'engins explosifs improvisés et accréditation de 18 équipes de l'AMISOM dans 4 secteurs

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel des Nations Unies, comprenant des activités de formation, prévention et suivi et la formulation de recommandations sur les mesures à prendre en cas de conduite répréhensible

Services de lutte antimines

Achèvement de l'évaluation du niveau de pollution par les mines des infrastructures publiques dans les zones auxquelles l'AMISOM peut accéder dans chaque secteur

Exécution d'opérations de neutralisation et d'élimination d'explosifs et de munitions et

1 611 membres du personnel de l'AMISOM ont suivi des stages de formation et de remise à niveau sur le terrain dans les domaines mentionnés. L'UNSOA a organisé les stages au sein de la Mission, ce qui a permis de former un grand nombre de stagiaires dans le cadre du budget prévu pour un plus petit nombre de personnes du fait de l'absence de frais de voyage. Le résultat supérieur aux prévisions s'explique aussi par la nécessité de former de nombreux militaires avant leur déploiement à l'intérieur du pays, où ils sont répartis en plus petits groupes. Grâce à cette stratégie, chaque unité a été dotée des capacités techniques voulues.

17 Stages de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de 276 membres du personnel de l'UNSOA.

Oui 18 équipes de l'AMISOM et du Groupe de gardes des Nations Unies, soit 464 personnes, ont reçu une formation en matière de neutralisation d'explosifs et de munitions, de neutralisation et détection d'engins explosifs improvisés et d'utilisation de chiens détecteurs d'explosifs ainsi que d'autres formations spécialisées.

Oui Le coordonnateur pour les questions de déontologie et de discipline a organisé 8 stages de formation sur la prévention des comportements répréhensibles à l'intention des membres du personnel à Mogadiscio, Garowe, Nairobi et Mombasa. Au total, 167 personnes ont ainsi reçu une formation.

Des évaluations de la pollution par les mines des installations présentant une priorité immédiate pour le Gouvernement ont été effectuées dans tous les secteurs, et des équipes dotées de chiens détecteurs de mines de l'AMISOM ont effectué des fouilles quotidiennes aux portes d'entrée des aéroports de Mogadiscio, Baidoa et Kismayo. Trente-deux déploiements opérationnels d'équipes de neutralisation des explosifs et munitions de l'AMISOM ont été effectués dans les bâtiments publics, aéroports, postes de police et bases militaires.

Oui Des moniteurs du Service de la lutte antimines ont été détachés à Mogadiscio, Kismayo et

d'engins explosifs improvisés conduites en urgence dans les 4 secteurs de la Mission

Baidoa ou ont mené des missions périodiques le long des axes reliant les secteurs ouverts par l'AMISOM. Ils ont aidé l'AMISOM à étendre son action de Mogadiscio aux bases principales et aux bases d'opérations avancées dans tous les secteurs, en donnant des conseils sur la gestion des risques liés aux explosifs pour les convois et en leur apportant des moyens de neutralisation des engins explosifs improvisés à mesure de leur avancée le long des différents itinéraires.

Réalisation escomptée 1.2 : Apporter un appui administratif efficace à l'UNPOS

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 L'UNPOS reçoit l'appui administratif nécessaire pour mener à bien son mandat.

Dans sa résolution 2093 (2013), le Conseil de sécurité a décidé que l'UNPOS s'était acquitté de son mandat et devrait être dissous. En outre, dans sa résolution 2102 (2013), le Conseil de sécurité a décidé de créer, au plus tard le 3 juin 2013, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM).

Objectif atteint : la MANUSOM a reçu un appui administratif complet de la part de l'UNSOA, tant à Nairobi qu'en Somalie.

En outre, l'UNSOA a fourni un appui administratif complet au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Administration d'un effectif moyen de 79 civils, dont 48 recrutés sur le plan international et 31 sur le plan national

97 Nombre moyen d'agents administrés (67 recrutés sur le plan international et 19 sur le plan national et 3 Volontaires des Nations Unies) (compte non tenu de 5 membres de la Police des Nations Unies et de 3 agents fournis par des gouvernements). L'UNSOA a fourni à la MANUSOM une gamme complète de services de gestion des ressources humaines, allant du recrutement de candidats à la gestion des avantages et prestations.

Établissement d'états financiers mensuels

Oui L'UNSOA a procédé à un examen mensuel des postes non soldés dans Umoja pour s'assurer de leur validité et de leur exactitude.

L'UNSOA a également communiqué au Secrétariat la balance des comptes en fin d'année et toutes les informations pertinentes pour faciliter l'établissement des états financiers.

<p>Traitement d'au moins 50 demandes de remboursement de frais de voyage et de 30 paiements aux fournisseurs par mois, dans le cadre de l'appui financier fourni à l'UNPOS</p>	<p>60 Demandes de remboursement de frais de voyage</p> <p>45 Paiements aux fournisseurs ont été traités en moyenne par mois dans le cadre de l'appui fourni à la MANUSOM.</p>
<p>Fourniture de services d'appui aux achats pour permettre à l'UNPOS de se procurer des biens et services, par la gestion de contrats et l'exécution des plans d'achats trimestriels de l'UNPOS</p>	<p>Oui Un appui aux achats a été fourni sous la forme de 83 bons de commande et 5 contrats.</p>
<p>Élaboration du budget de l'UNPOS pour 2014 et suivi de l'exécution de celui de 2013</p>	<p>Oui L'UNSOA a fourni un appui pour l'élaboration et la révision du budget de la MANUSOM pour 2014 conformément aux directives et aux instructions stratégiques. L'exécution et le suivi des budgets de la MANUSOM ont été assurés en permanence.</p>
<p>Gestion et suivi des Fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et pour la consolidation de la paix en Somalie</p>	<p>Oui L'UNSOA a assuré la gestion et le suivi des Fonds d'affectation spéciale de la MANUSOM pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et pour la consolidation de la paix en Somalie. Il a assuré au total le suivi de 11 projets financés au titre de ces deux fonds, conformément aux exigences des donateurs et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU, et a présenté des rapports à leur sujet.</p> <p>Les deux fonds d'affectation spéciale de la MANUSOM ont été fusionnés en avril 2014 pour former le Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie.</p>
<p>Coordination de l'appui fourni par l'ONU aux Fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et pour la consolidation de la paix en Somalie, dans le cadre de réunions trimestrielles avec les partenaires et les donateurs bilatéraux</p>	<p>Non L'UNSOA a coordonné l'appui fourni aux fonds d'affectation spéciale de la MANUSOM et aux 11 projets financés à l'aide de ces fonds. Le nombre de réunions avec les donateurs a diminué en raison de la réduction des activités financées au titre des fonds.</p>

Centre de services régional

40. Pendant l'exercice considéré, le Centre de services régional a continué de fournir des services logistiques et administratifs efficaces aux missions qu'il dessert pour le contrôle de l'arrivée et du départ du personnel, le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études et plusieurs fonctions relatives à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines et aux technologies de l'information et pour le fonctionnement du Centre régional de formation et de conférences et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements

Réalisation escomptée 2.1 : Contrôle efficace et rationnel des arrivées et des départs

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Accélération de la procédure de contrôle des arrivées du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2012/13 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours)

Au cours de l'exercice considéré, 89 % des arrivées (de personnel recruté sur le plan international et national, de Volontaires des Nations Unies et d'agent en tenue) ont été contrôlées dans les 2 jours; 98 % dans les 7 jours. Le Centre n'a pas été en mesure d'atteindre l'objectif fixé du fait que toutes les conditions requises n'avaient pas été remplies avant l'arrivée du personnel au Centre.

2.1.2 Accélération de la procédure de contrôle des départs du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des départs enregistrés en 1 jour; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour et 100 % des départs enregistrés en 5 jours)

13 % des départs ont été contrôlés en 1 jour et 41 % en 5 jours. Le Centre n'a pas été en mesure d'atteindre l'objectif fixé du fait que la procédure de contrôle des départs, qui aurait dû être lancée dans les 10 à 15 jours ouvrables avant le départ, ne l'a été que tardivement.

2.1.3 Amélioration de la qualité des services grâce à un contrôle rapide des départs des agents en tenue (2011/12 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours et 100 % des départs enregistrés en 7 jours)

14 % des départs ont été contrôlés en 3 jours et 99 % en 7 jours.

Produits prévus
*Produit(s)
exécuté(s)
(oui, non
ou nombre)*
Observations

Contrôle de l'arrivée et du départ de 26 membres du personnel civil

0 Le Centre n'a effectué aucun contrôle de l'arrivée ou du départ des membres du personnel civil de l'UNSOA. L'objectif n'a pas été atteint du fait que certains contrôles à l'arrivée et au départ ont été effectués par les missions clientes et non par le Centre.

Réalisation escomptée 2.2 : Traitement efficace et rationnel des demandes d'indemnité pour frais d'études

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.2.1 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines;

91 % des 3 455 demandes ont été traitées dans les 6 semaines. Les retards encourus ont été dus au fait que des fonctionnaires n'avaient pas présenté les documents requis à temps.

2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)

2.2.2 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)

75 % des 1 872 demandes ont été traitées dans les 3 semaines suivant leur réception. Les retards encourus ont été dus au fait que les fonctionnaires n'avaient pas présenté les documents requis à temps.

2.2.3 Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la Mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

19 % des demandes ont été renvoyées à la Mission.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) (oui, non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 329 demandes d'indemnité pour frais d'études	360	Demandes d'indemnité pour frais d'études ont été traitées pour le compte de l'UNSOA.

Réalisation escomptée 2.3 : Fourniture par le Centre régional de formation et de conférence d'un appui efficace et rationnel aux clients

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.3.1 Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférence (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)	Objectif atteint. 7 114 participants ont suivi une formation au Centre régional de formation et de conférence. L'objectif a été dépassé grâce à l'utilisation accrue des moyens disponibles pour organiser des réunions et des formations concernant Umoja.
2.3.2 Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférence (2011/12 : 98 % dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % dans les 24 heures)	79 % des demandes de formation reçues ont été traitées dans les 24 heures.
2.3.3 Augmentation du niveau de satisfaction des participants aux formations (2011/12 : 98,8 % de participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 % de participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % de participants satisfaits ou plus que satisfaits)	82 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée en février 2014. Il s'agit du plus haut taux de satisfaction enregistré pour un service du Centre de services régional.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) (oui, non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 250 stages de formation et conférences avec la participation de 67 membres du personnel de l'UNSOA	314	Stages de formation et conférences ont été organisés, auxquels 332 membres du personnel de l'UNSOA ont participé.

Réalisation escomptée 2.4 : Facilitation efficace et rationnelle des mouvements des contingents au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.4.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 330; 2013/14 : 1 179)	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a coordonné ou organisé 453 vols pour le transport de contingents et personnel de police au cours de l'exercice considéré. L'objectif n'a pas été atteint en raison : a) du changement de la politique relative au transport des contingents, lequel s'effectuera désormais une fois par an, et de l'augmentation en résultant de la taille et du poids des bagages autorisés par personne, laquelle a empêché d'effectuer de nombreux transports prévus sur MD-83; et b) de la résiliation du contrat de location du MD-83 en février 2014, laquelle a sensiblement réduit la capacité du Centre à effectuer les transports prévus des contingents.
2.4.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport pour les mouvements des contingents (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : moyens de transport trouvés pour 96 % des mouvements dans les 5 jours et pour 100 % des mouvements dans les 14 jours)	Non mesuré en l'absence d'un outil approprié.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 486 vols de transport de contingents à bord d'appareils affrétés par l'ONU pour de longues durées	224	Vols de transport de contingents ont été coordonnés.

Réalisation escomptée 2.5 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour répondre à un accroissement soudain de la demande de services de transport

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.5.1 Augmentation du niveau de satisfaction quant à l'appui fourni en cas d'accroissement soudain de la demande de services de transport (2011/12 : 70 %; 2012/13 : 80 %; 2013/14 : 88 %)	69 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée en février 2014, contre 67 % en juillet 2013.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
48 vols d'urgence effectués	0	Aucun vol d'urgence n'a été effectué.

Réalisation escomptée 2.6 : Fourniture de services financiers efficaces et rationnels

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.6.1 Réduction des délais de règlement des factures de fournisseur (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % des factures réglées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des factures réglées dans les 27 jours)	Objectif atteint. 98 % des factures ont été payées dans les 27 jours.
2.6.2 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement du personnel (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % des demandes traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours)	30 % des demandes de remboursement du personnel ont été traitées dans les 21 jours.
2.6.3 Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 97 % dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % dans les 3 jours)	67 % des virements électroniques ont été traités dans les 3 jours
2.6.4 Réduction des délais d'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et d'autres prestations (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 95 % des opérations exécutées dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % des opérations exécutées dans les 5 jours)	Objectif atteint. 100 % des opérations ont été exécutées dans les 5 jours.
2.6.5 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services financiers (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %)	42 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée par le Centre en février 2014. Ce faible résultat a été imputé en partie à la restructuration du Centre ainsi qu'à la mise en œuvre d'Umoja, lesquelles ont, au début, perturbé la fourniture des services et, de ce fait, entraîné le mécontentement des clients. Le Centre n'est pas organisé de manière traditionnelle, avec une fonction de gestion des ressources humaines et une fonction de gestion financière, mais en plusieurs services polyvalents. Le taux de satisfaction ci-dessus correspond à la moyenne des scores enregistrés pour les 3 services chargés essentiellement des fonctions financières traditionnelles (remboursements, états de paie et règlement des fournisseurs).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
États financiers mensuels de la Mission établis conformément aux normes IPSAS	Non	Les états financiers mensuels n'ont pas été établis.

Règlement de 888 demandes de remboursement de membres du personnel	0 Aucune demande de remboursement n'a été réglée.
Paiement des traitements de 178 membres du personnel recrutés sur le plan international effectué par les services locaux de gestion de la paie	Non Le transfert des fonctions de gestion des ressources humaines de l'UNSOA au Centre n'a pas eu lieu.
Paiement des traitements de 71 membres du personnel recrutés sur le plan national effectué par les services locaux de gestion de la paie	Non Le transfert des fonctions de gestion des ressources humaines de l'UNSOA au Centre n'a pas eu lieu.
Paiement des traitements de 125 vacataires travaillant à Entebbe effectué par les services locaux de gestion de la paie	Non Au cours de l'exercice considéré, le paiement des traitements des vacataires n'a pas été effectué par le Centre. La procédure ayant été modifiée, les traitements des vacataires locaux ont été payés directement par les missions.
Règlement des factures de 900 fournisseurs	495 Les factures des fournisseurs ont été réglées pour le compte de l'UNSOA.

Réalisation escomptée 2.7 : Fourniture de services de gestion des ressources humaines efficaces et rationnels

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.7.1 Attribution rapide de postes vacants aux candidats présélectionnés inscrits sur les listes du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours)	Sans objet. Eu égard au rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale (A/67/723), le recrutement du personnel de la Mission a été jugé stratégique et donc à nouveau attribué aux missions clientes, et non plus au Centre, à compter du 15 avril 2013.
2.7.2 Réduction des délais d'approbation des prestations et avantages du personnel (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)	89 % des prestations du personnel recruté sur les plans international et national ont été approuvées dans les 14 jours.
2.7.3 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement des frais de voyage (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours)	64 % des demandes de remboursement des frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours.
2.7.4 Réduction des délais de traitement des primes d'affectation (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours)	53 % des dossiers de primes d'affectation ont été traités dans les 5 jours.
2.7.5 Prorogation des engagements dans les délais voulus pour qu'ils soient pris en compte dans les états de paie (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 100 %)	56 % des prorogations d'engagements (concernant le personnel recruté sur les plans national et international) sont intervenues dans les délais voulus pour être prises en compte dans les états de paie.

2.7.6 Réduction des délais de règlement du traitement final au personnel quittant le service (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)	Aucun membre du personnel n'a quitté le service durant l'exercice considéré.
2.7.7 Réduction des délais de délivrance des billets pour les voyages officiels (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)	90 % des billets ont été délivrés dans les 7 jours suivant la demande.
2.7.8 Augmentation du nombre de billets délivrés 15 jours avant le départ (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 75 %)	36 % des billets ont été délivrés 14 jours ou plus avant le départ. L'objectif n'a été que partiellement atteint, principalement en raison des modifications fréquentes demandées par les membres du personnel.
2.7.9 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services de gestion des ressources humaines (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 90 %)	53 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée par le Centre en février 2014. La faiblesse du résultat est imputable à la réorganisation du Centre en plusieurs services dès les premières phases de sa restructuration et à la mise en place d'Umoja, ce qui a modifié et momentanément perturbé la prestation de services. Le Centre ne s'articule pas autour d'une fonction de gestion des ressources humaines et d'une fonction de gestion financière, mais de plusieurs lignes de services polyvalentes. Le taux de satisfaction correspond à la moyenne des scores enregistrés pour les 7 services (intégration des recrues, contrôle de l'arrivée du personnel, avantages et prestations, voyages, indemnités pour frais d'études, prestations de voyage, primes d'affectation) qui s'occupent essentiellement des fonctions traditionnelles liées à la gestion des ressources humaines traditionnelle.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Publication de 59 avis de vacance de postes ouverts à un recrutement sur le plan international	Non	Sans objet. Comme précisé au point 2.7.1, le recrutement de personnel a été réattribué aux missions clientes.
Prorogation de 240 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international	0	Aucun engagement n'a été prorogé pour le compte de l'UNSOA. Conformément aux produits prévus, la gestion du personnel des missions clientes recruté sur le plan national aurait dû être confiée au Centre à partir de décembre 2013. Toutefois, étant la complexité inhérente à la gestion du personnel recruté sur le plan national à distance du siège des missions, il a été décidé de surseoir au transfert de cette fonction et de revoir la question avant qu'il n'intervienne.

Traitement de 34 demandes de prime d'affectation	0 Aucune demande de prime d'affectation n'a été traitée pour le compte de l'UNSOA.
Approbation de 799 prestations et avantages	0 Aucune prestation ni avantage n'ont été approuvés pour l'UNSOA. Conformément aux produits prévus, la gestion du personnel des missions clientes recruté sur le plan national aurait dû être confiée au Centre à partir de décembre 2013. Toutefois, étant donné la complexité inhérente à la gestion du personnel recruté sur le plan national à distance du siège des missions, il a été décidé de surseoir au transfert de cette fonction et de revoir la question avant qu'il n'intervienne.
Délivrance de 222 billets d'avion au personnel civil et au personnel en tenue	0 Aucun billet d'avion n'a été délivré pour le compte de l'UNSOA.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014)

Catégorie			Écart	
	Montant alloué ^{aa}	Dépenses	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	95 140,1	83 731,1	11 409,0	12,0
Police de l'Union africaine	1 064,2	178,9	885,3	83,2
Unités de police constituées de l'Union africaine	2 676,2	2 345,9	330,3	12,3
Total partiel	98 880,5	86 255,8	12 624,7	12,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	39 933,8	42 588,0	(2 654,2)	(6,6)
Personnel recruté sur le plan national	4 865,6	6 127,9	(1 262,3)	(25,9)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	166,7	326,7	(160,0)	(96,0)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	44 966,1	49 042,6	(4 076,5)	(9,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	2 242,3	1 347,9	894,4	39,9
Voyages	2 011,7	3 448,6	(1 436,9)	(71,4)
Installations et infrastructures	79 987,7	91 330,7	(11 343,0)	(14,2)
Transports terrestres	32 332,3	42 757,9	(10 425,6)	(32,2)
Transports aériens	54 135,1	39 518,4	14 616,7	27,0
Transports maritimes ou fluviaux	3 482,5	1 501,4	1 981,1	56,9
Communications	30 087,6	27 390,9	2 696,7	9,0
Informatique	9 220,3	11 512,9	(2 292,6)	(24,9)
Santé	20 623,8	14 701,4	5 922,4	28,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	65 831,1	68 140,8	(2 309,7)	(3,5)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	299 954,4	301 650,9	(1 696,5)	(0,6)
Total brut	443 801,0	436 949,4	6 851,6	1,5
Recettes provenant des contributions du personnel	3 798,2	4 246,0	(447,8)	(11,8)
Total net	440 002,8	432 703,3	7 299,5	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	443 801,0	436 949,4	6 851,6	1,5

^a Y compris une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 8 000 000 de dollars approuvée avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

B. Ressources financières du Centre de services régional

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	736,3	559,6	176,7	24,0
Personnel recruté sur le plan national	42,1	–	42,1	100,0
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Total partiel	778,4	559,6	218,8	28,1
Dépenses opérationnelles				
Consultants	39,4	2,5	36,9	93,7
Voyages	22,3	20,8	1,5	6,7
Installations et infrastructures	787,4	7,8	779,6	99,0
Transports terrestres	17,9	0,7	17,2	96,1
Transports aériens	–	–	–	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	135,4	49,7	85,7	63,3
Informatique	141,9	36,8	105,1	74,1
Santé	9,1	–	9,1	100,0
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	11,5	2,1	9,4	81,7
Total partiel	1 164,9	120,4	1 044,5	89,7
Total brut	1 943,3	680,0	1 263,3	65,0
Recettes provenant des contributions du personnel	70,3	51,0	19,3	27,5
Total net	1 873,0	629,0	1 244,0	66,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	1 943,3	680,0	1 263,3	65,0

41. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel civil tient au fait que les taux de vacance de postes constatés au cours de la période considérée pour le personnel recruté sur le plan international et pour le personnel recruté sur le plan national ont été supérieurs aux prévisions (respectivement 15,4 et 20,7 % contre 5 % prévu dans le budget pour les deux catégories). Le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international constaté au Centre de services régional a été élevé du fait de la nécessité de laisser vacants 10 postes d'agent du Service mobile qu'il a été proposé de transformer en postes à recrutement national en 2014/15. Concernant le personnel recruté sur le plan national, la procédure de

recrutement de 26 fonctionnaires a été engagée mais n'a pas pu être close avant le 30 juin 2014.

42. La sous-utilisation constatée à la rubrique des dépenses opérationnelles tient au fait que les projets de construction prévus pour l'exercice 2013/14 n'ont pas été mis en œuvre en raison de problèmes logistiques et de retards dans la procédure de passation des marchés.

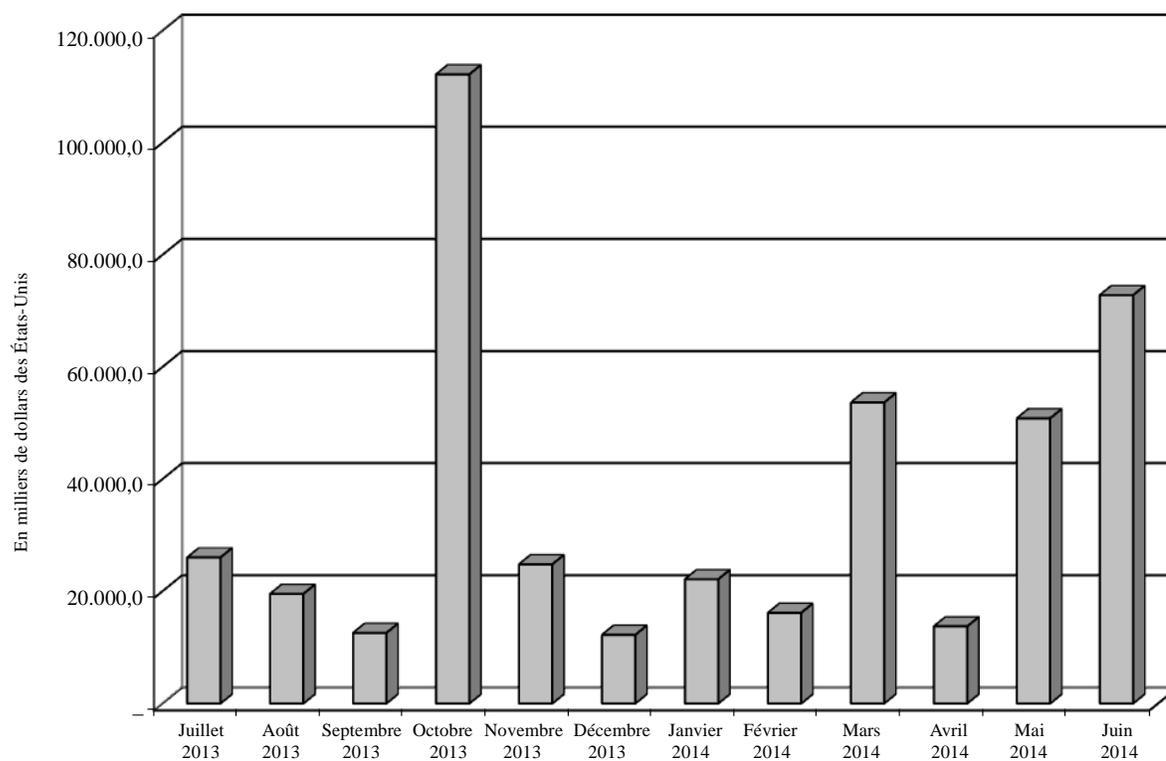
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	98 880,5	(11 970,0)	86 910,5
II. Personnel civil	44 966,1	4 829,3	49 795,4
III. Dépenses opérationnelles	299 954,4	7 140,7	307 095,1
Total	443 801,0	–	443 801,0
Pourcentage de réaffectation			2,70

43. La sous-utilisation des crédits constatée à la rubrique I tient, d'une part, au recours, pour les déplacements dans la région, au Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et non à des appareils commerciaux affrétés et, d'autre part, au fait que le nombre d'hommes à relever a été moindre que prévu afin de garantir des effectifs militaires suffisants à chaque phase d'une offensive. Des crédits ont été réaffectés à la rubrique II parce que les postes vacants d'agent recruté sur le plan international ont été pourvus plus rapidement que prévu et que les postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ont été pourvus à des classes plus élevées que prévu. Des crédits ont été réaffectés à la rubrique III pour couvrir le coût de l'augmentation du nombre des opérations menées à Baidoa et Kismayo du fait de l'accroissement des effectifs décidé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013).

D. Évolution des dépenses mensuelles



44. Le pic enregistré en octobre 2013 est imputable principalement au fait que les directeurs de programme ont achevé leurs activités d'achat avant le passage au système Umoja pour parer aux retards susceptibles d'intervenir pendant la période de transition. Les pics constatés en mars, mai et juin 2014 s'expliquent par un certain nombre de facteurs, notamment la comptabilisation de dépenses au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents, des rations, de la lutte antimines, des carburants et lubrifiants et de la location et de l'exploitation des moyens aériens.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 046,0
Recettes diverses ou accessoires	407,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	32,0
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	9 185,0
Total	10 670,0

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	24 257,1
Unités de police constituées	1 265,6
Total partiel	25 522,7
Soutien logistique autonome	
Contingents	–
Unités de police constituées	–
Total partiel	–
Total	25 522,7

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	11 409,0	12,0 %

45. La sous-utilisation des crédits est imputable aux dépenses au titre des voyages liées au déploiement, à la relève et au rapatriement, qui ont été moins élevées que prévu (12 millions de dollars), en raison du recours, pour les déplacements dans la région, au Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et non à des appareils commerciaux affrétés, et du fait que le nombre d'hommes à relever a été moindre que prévu afin de garantir des effectifs militaires suffisants à chaque phase d'une offensive. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par la prise en charge de dépenses imprévues au titre du transport et du déploiement du matériel appartenant aux contingents (0,7 million de dollars), du matériel de l'AMISOM ayant été déployé de Mogadiscio aux nouveaux secteurs pour soutenir les offensives et renforcer le contrôle dans les zones libérées.

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaine	885,3	83,2 %

46. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que la plupart des billets d'avion ont été établis à destination de Nairobi, les aéronefs affectés à l'UNSOA assurant ensuite la liaison avec Mogadiscio, alors que le montant inscrit au budget avait été calculé pour des billets à destination de Mogadiscio.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées de l'Union africaine	330,3	12,3 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses engagées au titre des rations (279 membres d'unités de police constituées, à raison d'un coût plafond par personne de 5,72 dollars) ont été inférieures aux prévisions (280 membres d'unités de police constituées, à raison d'un coût plafond par personne de 6,09 dollars).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(2 654,2)	(6,6 %)

48. La surutilisation des crédits est essentiellement imputable aux traitements (1,4 million de dollars) et aux dépenses communes de personnel (1,2 million de dollars) et tient au déploiement d'un nombre moyen de fonctionnaires recrutés sur le plan international supérieur aux prévisions (215 contre 201 prévu au budget avec un coefficient délais de recrutement de 15 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 262,3)	(25,9 %)

49. La surutilisation des crédits correspond principalement aux traitements (0,8 million de dollars), aux contributions du personnel (0,2 million de dollars) et aux dépenses communes de personnel (0,2 million de dollars) et tient, d'une part, au fait que les postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ont été pourvus à des classes plus élevées que prévu et, d'autre part, au fait que le taux de dépenses communes de personnel a été supérieur aux prévisions (35 % contre 26 % prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(160,0)	(96,0 %)

50. La surutilisation des crédits s'explique par le fait que les dépenses liées à l'indemnité au titre des services de sécurité ont été comptabilisées à la rubrique Autres traitements du personnel et non à la rubrique Personnel recruté sur le plan international, dépenses communes de personnel où elles avaient été inscrites dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Consultants	894,4	39,9 %

51. L'écart constaté résulte, d'une part, du fait que le montant des honoraires mensuels et celui de l'indemnité journalière de subsistance versés aux consultants ont été inférieurs aux prévisions, ces derniers ayant été affectés à leurs lieux d'affectation et n'ayant pratiquement pas eu besoin de voyager dans la zone de mission, et, d'autre part, du fait que le budget réservé aux formateurs n'a pas été

utilisé, l'accent ayant été mis sur la formation à Umoja et aux normes IPSAS et sur les autres formations internes.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(1 436,9)	(71,4 %)

52. La surutilisation des crédits tient a) au fait que les voyages visant à appuyer les opérations menées sur le terrain ont été plus longs que prévu en raison de l'élargissement de la zone d'opérations de la mission et de la nécessité de coordonner la relève des contingents dans les pays fournisseurs de contingents b) à l'augmentation des dépenses de personnel d'appui nécessaires à la mise en œuvre de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité, qui n'étaient pas prévues dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(11 343,0)	(14,2 %)

53. La surutilisation des crédits est imputable : a) à l'acquisition de matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant (5,2 millions de dollars), correspondant à l'achat stratégique de 36 unités de dessalement, de 39 systèmes de traitement des eaux et de 50 fosses septiques, dont la plupart n'étaient pas prévus au budget, pour permettre la bonne évacuation des eaux usées dans les nouveaux sites; b) à l'acquisition de groupes électrogènes et autre matériel électrique (4,7 millions de dollars), les frais de manutention du fret, les droits de port, de douanes et de dédouanement qui étaient précédemment imputés à la rubrique Fournitures, services et matériels divers étant désormais comptabilisés à la rubrique Installations et infrastructures conformément au nouveau plan comptable; c) à l'essence, aux carburants et aux lubrifiants (4,6 millions de dollars), du fait de l'augmentation du nombre d'opérations à Baidoa et Kismayo liée à l'accroissement du nombre de contingents décidé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013). Cette surutilisation a été en partie compensée par une sous-utilisation des crédits au titre : a) des services de réaménagement et de rénovation (1,9 million de dollars), en raison de la difficulté de faire réaliser des travaux de construction dans certains sites du théâtre d'opérations, les conditions de sécurité dangereuses pesant sur la capacité d'exécution des fournisseurs; b) des fournitures sanitaires et des articles de nettoyage (2 millions de dollars), seuls ayant été fournis des produits de nettoyage et d'assainissement de base et non des produits d'hygiène personnelle.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(10 425,6)	(32,2 %)

54. La surutilisation des crédits résulte : a) de l'acquisition de matériel du génie lourd (7,5 millions de dollars), en raison de la construction de quartiers généraux régionaux dans les secteurs et de routes d'accès à ces centres liée à l'accroissement des effectifs militaires décidé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013) et; b) de l'achat de 11 véhicules blindés (2,6 millions de dollars), en raison de la dégradation des conditions de sécurité en Somalie; c) de l'achat de sept

remorques de transport lourd à plateforme surbaissée (0,4 million de dollars) pour le transport de matériel lourd entre Mogadiscio et les secteurs.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	14 616,7	27,0 %

55. La sous-utilisation des crédits concerne : a) la location et l'exploitation d'hélicoptères (9,1 millions de dollars), du fait de la non-utilisation du budget relatif aux coûts garantis de la flotte; b) l'essence, les carburants et les lubrifiants (2,9 millions de dollars), neuf hélicoptères ayant été déployés (dont quatre à l'UNSOA en mai et juin 2014) au lieu de 10 prévus dans le budget; c) le matériel et les fournitures (2,3 millions de dollars), en raison du retard pris dans la conclusion du marché portant sur une tour de contrôle mobile et du matériel de piste (camions, groupes électrogènes de piste, tracteurs d'avion).

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	1 981,1	56,9 %

56. La sous-utilisation des crédits est imputable au fait que les dépenses au titre de l'essence, des carburants et des lubrifiants ont été inférieures aux prévisions (2,1 millions de dollars), car la consommation mensuelle moyenne a été moins élevée que prévu, le niveau des activités des patrouilles maritimes ayant été relativement faible compte tenu du climat général de paix instauré à Mogadiscio. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par une surutilisation des crédits au titre des pièces de rechange, réparations, entretien et fournitures (0,1 million de dollars), principalement pour l'achat de conteneurs.

	<i>Écart</i>	
Communications	2 696,7	9,0 %

57. La sous-utilisation des crédits concerne principalement les dépenses liées à la maintenance du matériel et aux services d'appui aux communication (2,5 millions de dollars), en raison du retard pris dans la conclusion des contrats portant sur la construction de tours de télécommunications, des contrats de câblage et des services d'installation de radios mobiles du fait des difficultés rencontrées lors de la procédure de passation de marchés et les dépenses précédemment inscrites à la rubrique Communications, lesquelles sont désormais imputées à la rubrique Informatique (0,8 million de dollars) conformément au nouveau plan comptable. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par une surutilisation au titre des communications par réseaux commerciaux (0,6 million de dollars) due à la mobilisation de ressources supplémentaires pour répondre aux besoins Internet à Mogadiscio et assurer des services de transporteur supplémentaires en raison de l'élargissement du mandat par suite de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(2 292,6)	(24,9 %)

58. La surutilisation des crédits est imputable : a) au fait que des dépenses précédemment inscrites aux rubriques Communications (0,8 million de dollars) et Fournitures, services et matériels divers (0,4 million de dollars) sont désormais comptabilisées à la rubrique Informatique, conformément au nouveau plan comptable; b) à l'acquisition de matériel (0,8 million de dollars), liée principalement à l'amélioration des systèmes de stockage et de sauvegarde pour permettre un accès plus rapide; c) aux services informatiques (0,2 million de dollars), les coûts répartis des services d'appui centraux ayant été plus élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Santé	5 922,4	28,7 %

59. La sous-utilisation des crédits concerne principalement les services médicaux (7,4 millions de dollars) et est imputable au fait que le nombre d'hospitalisations a été moindre que prévu, au non-achat de services d'entretien et de réparation du matériel médical et au fait que les dépenses d'évacuation sanitaire, qui étaient précédemment imputées à la rubrique Santé, sont désormais comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par une surutilisation des crédits au titre des fournitures (1,9 million de dollars), du fait de l'augmentation du nombre d'installations médicales nécessaires depuis la modification du mandat de l'UNSOA par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013).

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(2 309,7)	(3,5 %)

60. La surutilisation des crédits est principalement imputable aux pertes de change (1,9 million de dollars) liées à des fluctuations défavorables des taux de change et au fait que des dépenses précédemment inscrites sous d'autres rubriques du budget sont désormais comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers conformément au nouveau plan comptable.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

61. En ce qui concerne le financement du soutien logistique de l'AMISOM et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Augmente les crédits ouverts d'un montant de 1 148 400 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, venant s'ajouter au montant de 435 801 000 dollars déjà approuvé pour assurer le bon fonctionnement de l'entité conformément à sa résolution 67/285, ce qui porterait le montant total à

436 949 400 dollars, correspondant aux dépenses effectuées sur la même période;

b) Compte tenu du montant de 435 801 000 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres pour assurer le bon fonctionnement de l'entité conformément à sa résolution 67/285, décide d'affecter le montant des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2013, soit 10 670 000 dollars au total, correspondant aux intérêts créditeurs (1 046 000 dollars), aux recettes diverses ou accessoires (407 000 dollars), aux ajustements sur exercices antérieurs (32 000 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (9 185 000 dollars), pour financer le déficit des contributions mises en recouvrement (1 148 400 dollars);

c) Se prononce sur l'affectation du reliquat du montant des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2013, soit 9 521 600 dollars.